

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2530>



La FSU a été reçue par André Santini sur les retraites mercredi 30 avril 2008

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Retraites -



Publication date: mercredi 30 avril 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La FSU a rappelé sa très large opposition au texte gouvernemental. Des trois leviers susceptibles d'équilibrer les régimes de retraite, - l'âge de départ, le niveau des pensions et l'augmentation des financements -, le gouvernement ne retient que l'**allongement de la durée de cotisation**, qui conduit de fait à la **baisse des pensions**. Pour la FSU, c'est de l'**augmentation des cotisations et des revenus** qui les supportent qu'il faut débattre.

Toutes les questions soulevées par la FSU, en particulier, la question des **jeunes**, de la prise en compte de la **précarité**, des **années de formation** et des **années d'étude** ont été renvoyées à d'autres échéances quand elles n'ont pas été ignorées.

La FSU a souligné les risques pour l'**emploi des jeunes** que pouvait générer la suppression de la limite d'âge.

La FSU déplore, une nouvelle fois, le refus de toute discussion sur les conséquences pour la **pension des femmes** de la **réforme des bonifications pour enfants** en application de la loi de 2003.

La FSU a reposé avec force la question des **fin de carrière** et demandé un réexamen de la **cessation progressive d'activité** : le ministre n'a pas rejeté cette problématique mais l'a renvoyée pour l'instant aux discussions à venir sur les conditions de travail et les parcours professionnels.

La FSU s'inquiète de la **réforme annoncée de l'IRCANTEC**, qui dégradera les pensions des agents non titulaires de la Fonction Publique et d'une partie de ceux des fonctionnaires qui relèvent de plusieurs régimes. Pour ces derniers, la FSU revendique l'**extension de la mesure de proratisation** qui a été prise en 2004 pour les salariés du régime général et des régimes alignés.

La FSU se félicite de la décision prise par les cinq confédérations d'un **appel à la mobilisation des salariés le 22 mai**. Elle prendra toute sa part dans cette journée d'action.



Fédération Syndicale Unitaire